1 CONDITIONS DE LA CONSULTATION

1.1 OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation a pour objet une mission de « AMOA – Relevés des réseaux et équipements techniques » dans le cadre de l'opération « Rénovation légère du bâtiment de 1ère ligne au Centre d'Instruction Naval de Brest (29) ».

1.2 CONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES (DCE)

Le DCE comprend :

- ☒ Le présent Règlement de Consultation (RC) et son annexe,
- ☒ L'Acte d'Engagement (AE) et ses annexes,
- ☒ Les Conditions Générales d'Achats (CGAchats) applicable aux marchés de prestations intellectuelles,
- ☒ Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

1.3 FORME DU MARCHE

Le présent marché est un marché ordinaire.

1.4 DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Les offres sont valables **180 jours** à compter de la réception de la dernière offre.

1.5 VARIANTES

Les variantes sont interdites.

1.6 GROUPEMENT D'ENTREPRISES

Si le candidat se présente sous la forme d'un groupement, celui-ci pourra être solidaire ou conjoint avec solidarité du mandataire.

Le candidat ne pourra pas se présenter en qualité de mandataire d'un groupement et de membre d'un autre groupement ou de candidat individuel.

1.7 VISITE DE SITES

La visite est obligatoire (attestation signée par le représentant du SID ATL à transmettre obligatoirement)

Le candidat fera une demande de visite à l'adresse fonctionnelle suivante : esid-brest-inv.charge-rel-entr.fct@intradef.gouv.fr

2 MODALITES D'APPRECIATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

2.1 APPRECIATION DES CANDIDATURES

Les candidatures seront appréciées sur la base des renseignements et documents demandés au paragraphe 3.1 du présent document.

2.2 APPRECIATION DES OFFRES

2.2.1 Critères de sélection des offres - Pondération

Les offres seront évaluées en fonction des critères énoncés ci-dessous :

Critère	Pondération
1. Prix	60 %
2. Valeur Technique	40 %

2.2.2 Méthodologie d'attribution des notes

A – L'évaluation du prix se fera par la méthode suivante :

Note prix pondérée = (% critère prix) X (Prix le plus bas / Prix de l'offre examinée)

B – L'évaluation du critère technique se fera par la méthode suivante :

Il est précisé que le critère valeur technique sera analysé selon les critères énoncés ci-dessous et en tenant compte du mémoire technique fourni par le candidat.

Sous critères techniques	Nombre de points
1 : **Méthodologie et compréhension du besoin** ➢ Compréhension des attentes et des contraintes du projet ➢ Pertinence de la méthodologie de relevé des réseaux et équipements Tableau décompte du temps et couts alloués fournis par le candidat en fonction de la complexité du marché de travaux et aux prescriptions de présence sur site ainsi qu'aux réunions mentionnées dans le CCTP.	70 points
2 : **Qualité et précision des livrables** Expérience dans la production de documents similaires.	10 points
3 : **Moyens humains et matériels** ➢ Compétences et références de l'équipe dédiée au projet ➢ Moyens techniques pour la réalisation des relevés (scanner 3D, tachéomètre, relevés manuels, logiciels, etc.)	20 points

Note valeur technique pondérée = (% critère Valeur technique) X (Nombre de points de l'offre technique évaluée / Nombre de points de l'offre technique la meilleure)

C – Note totale

Note totale pondérée = Note prix pondérée + Note valeur technique pondérée

2.3 CLASSEMENT DES OFFRES

L'examen des offres par l'Acheteur donnera lieu à un classement selon les critères cités plus haut.

L'offre considérée comme économiquement la plus avantageuse sera celle qui arrivera en première position après application des coefficients de pondération.

2.4 NEGOCIATION

Le Pouvoir Adjudicateur se réserve le droit de négocier avec les soumissionnaires et peut toutefois attribuer le marché public sur la base des offres initiales.

3 CONTENU DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

Le pli contient tous les documents et renseignements demandés au titre de la candidature et de l'offre, **Ce pli devra être transmise dans un dossier ZIP** par voie électronique sur la PLate-forme des AChats de l'Etat depuis www.marches-publics.gouv.fr

3.1 DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA CANDIDATURE

À l'appui de sa candidature, le candidat produira un dossier complet comprenant les pièces exigées ci-dessous :

- DC1 (lettre de candidature - habilitation du mandataire par ses cotraitants),
- Attestation URSAFF (moins de 6 mois),
- Attestation d'assurance en cours de validité.
- Attestation Fiscale (moins de 6 mois),
- Attestation du pouvoir de la personne signataire du marché habilité à engager la société.

Le candidat unique peut également proposer sa candidature par le biais du document unique de marché européen (DUME) : https://dume.chorus-pro.gouv.fr.

3.2 DOCUMENTS RELATIFS A L'OFFRE

Le candidat produira un dossier complet comprenant les pièces exigées ci-dessous.

Un projet de marché comprenant

→ Un Acte d'Engagement (AE) et ses annexes éventuelles : cadre ci-joint à compléter, dater et signer électroniquement par les représentants qualifiés de toutes les entreprises candidates ayant vocation à être titulaires du marché.

Un mémoire comprenant

→ Une note détaillant les éléments attendus au sous-critère technique n°1
→ Une note détaillant les éléments attendus au sous-critère technique n°2
→ Une note détaillant les éléments attendus au sous-critère technique n°3

Autres pièces constitutives de l'offre

→ La décomposition des temps prévisionnels d'intervention joint (RC_9513_Annexe),
→ L'attestation de visite signée par le représentant du SID ATL.